

VOUS AVEZ OPTÉ POUR LE PRELEVEMENT MENSUEL

12 mensualités de juillet à juin / Premier prélèvement : Juillet

Ce tableau vaut échéancier également disponible sur le site internet de la CC CVV

En fonction de votre commune dans la liste, reportez-vous à la colonne correspondante dans le tableau.

R1 : Commercy

R2 : Euville commune, Lérrouville, Vadonville, Vignot

R3 : Boncourt sur Meuse, Chonville-Malaumont, Aulnois sous Vertuzey, Ville Issey, Vertuzey, Grimaucourt près-Sampigny, Mécrin, Pont sur Meuse

R4 : Vaucouleurs, Void-Vacon, Sorcy Saint-Martin, Troussey, Pagny sur Meuse

R5 : Brixey aux Chanoines, Bovée sur Barboure, Boviollles, Broussey en Blois, Burey en Vaux, Burey la Côte, Chalaines, Meligny le Grand, Meligny le Petit, Menil La Horgne, Montbras, Montigny les Vaucouleurs, Naives en Blois, Nançois le Grand, Neuville les Vaucouleurs, Ourches sur Meuse, Pagny la Blanche Cote, Reffroy, Rigny la salle, Rigny Saint Martin, Saint Aubin sur Aire, Saint-Germain sur Meuse, Saulvaux, Sauvigny, Sauvoy, Sepvigny, Taillancourt, Ugné sur Meuse, Villeroy sur Meuse, Willeroncourt

Grille de Redevances mensuelles – avec Bonus qualité de Tri			
Collecte séparative et traitement des déchets ménagers et assimilés			
	R1	R2/R4	R3/R5
Résidence principale			
<i>1 part</i>	10.63	9.88	9.61
<i>2 parts</i>	21.26	19.77	19.23
<i>3 parts</i>	26.66	24.78	24.10
<i>4 part et +</i>	35.77	33.27	32.36
Résidence secondaire	15.95	14.82	14.42
Déchets des activités	10.63	9.88	9.61
Hébergements			
<i>1 à 5 personnes</i>	15.95	14.83	14.42
<i>6 à 10 personnes</i>	31.89	29.65	28.84
<i>11 à 20 personnes</i>	53.15	49.42	48.06
<i>20 personnes et</i>	74.42	69.18	67.29

Tarifs en vigueur au 01/07/2026

(<https://cc-cvv.fr>)

Ces montants peuvent varier en fonction de votre situation (garde alternée, changement de composition du foyer en cours d'année etc...)

Les achats éventuels de sacs biodégradables pour les résidus alimentaires auront pour effet d'actualiser le montant de la mensualisation sur les mois restant dus.